

## **Une émotion patrimoniale au service d'un engagement consensuel**

Les émotions mises à l'épreuve du politique que je vais évoquer se sont déployées à la faveur d'un événement que vous avez peut-être en mémoire puisqu'il s'agit de ce qu'on a appelé alors « la » grande tempête de 1999. Son intensité, mais surtout son ampleur a fait que beaucoup ont été concernés de près ou de plus loin par cet événement qui a causé d'important dégâts sur l'ensemble du territoire français.

Ce n'est toutefois pas la tempête au sens large qui a attisé ma curiosité mais l'émotion suscitée par les dégâts causés en un lieu pourtant très circonscrit et délimité : le parc du château de Versailles. Largement médiatisée, la destruction du parc du château a alors marqué les esprits, appelant des réactions non seulement localement mais aussi à l'échelle internationale. C'est sur cette « émotion patrimoniale » (Fabre 2013), qui s'est déployée à propos du parc pendant plus d'un an que s'appuie mon analyse<sup>1</sup>.

Je voudrais à travers l'analyse de ce cas envisager comment le politique se met en forme non pas du point de vue des politiques publiques instituées mais dans l'action d'individus qui peuvent à un moment donné et dans des circonstances qu'il nous faut éclairer, s'engager dans une cause alors qu'ils ne sont pas des militants. C'est donc d'un politique qui n'est pas véritablement pensé en tant que tel, ni par les institutions politiques, ni par les acteurs dont il sera question.

Je procéderai dans un premier temps au rappel des faits et à leur développement en émotion collective, j'envisagerai ensuite comment politique et patrimoine peuvent s'articuler avant d'en venir à la notion d'engagement et à la manière dont elle se déploie dans le quotidien d'individus qui ne sont pas des familiers de l'action politique.

### ***1. L'événement déclencheur d'une émotion collective***

Au mois de décembre 1999, deux épisodes venteux successifs balayent le territoire français et causent de nombreux dégâts sur leur passage. Un premier, au matin du 26 décembre 1999 au nord de la France, et deux jours plus tard, sur le sud. Les infrastructures touchées perturbent les communications : lignes téléphoniques interrompues, routes barrées... Mais il y a également des toitures arrachées, des véhicules détruits. Le quotidien de chacun est alors bouleversé.

A Versailles, le bruit a réveillé les jardiniers et le président de l'établissement public, logés sur place. Quand le vent s'apaise au matin du 26 décembre, les résidents du parc découvrent un paysage qu'ils décriront comme « apocalyptique ». Les allées du parc sont devenues inaccessibles, il y a des branches des troncs d'arbres enchevêtrés partout. L'accès au parc est donc aussitôt interdit par arrêté préfectoral et le sera pendant plus de deux semaines, jusqu'à ce les voies de passage soient libérées et permettent au public d'évoluer en toute sécurité. Les bonnes volontés sont sollicitées, les congés écourtés, chacun met la main à la patte pour gérer la catastrophe.

---

<sup>1</sup> Les éléments présentés ici ont été plus largement développés dans Dassié 2014.

Les responsables du parc du château ne sont pas seuls concernés puisque les Versaillais découvrent eux aussi, derrière les grilles du parc fermé, ces arbres abattus. Un an après, une jeune versaillaise se souvient : « Les gens s'agglutinaient aux grilles, ils pleuraient, c'était un désastre, on se serait cru à un enterrement ».

Ces mots révèlent l'émotion qui prend forme, émotion collective, celle d'une communauté familière du parc qui voit son lieu de promenade quotidien remis en cause.

L'émotion ne s'arrête pour autant pas aux grilles du château. Médiatisée à l'échelle nationale et internationale, la tempête produit des réactions d'une ampleur hors du commun. Dès le lendemain, Lionel Jospin alors premier ministre, se rend sur place. Des témoignages de sympathie des Etats Unis parviennent au château et l'idée d'une souscription pour la replantation se met en place. Le service communication du château lance un appel et des dons arriveront du monde entier.

En procédant à une telle reconstitution, on peut voir se dessiner divers protagonistes, employés du château, politiques, visiteurs locaux ou lointains, impliqués de manières différentes dans ce qui se joue sur le parc lui-même.

Le contexte de l'époque renforce vraisemblablement la portée émotionnelle de l'événement. Nous sommes alors à la fin de l'année 1999. Certains prédisent la fin du monde, un grand bug informatique. Le paquebot Erica vient de s'échouer au large des côtes bretonnes. Les fêtes de fin d'années avaient cette année-là une portée toute particulière puisqu'il s'agissait de marquer une date perçue comme un changement de siècle et de millénaire.

La coupure des télécommunications, des réveillons de la Saint Sylvestre qui ont pour certains pris l'allure de pique-nique, le tracas des tuiles envolées, des murs, clôtures ou toitures détruits ont fait que nombreuses ont été les personnes concernées, directement ou indirectement par le sinistre. De plus, le sujet faisait les gros titres de la presse, les images de tempête passaient en boucle à la télévision. Une question implicite nourrissait les reportages : pourquoi dame nature s'était-elle acharnée ainsi ? Comme l'a titré alors le journal *Le parisien*, le parc est dans ce contexte rapidement devenu « le symbole du désastre ».

## ***2. L'émotion mise en images et en mots***

La tempête de 1999 n'est pourtant pas la première à avoir sévit sur le parc. Au XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, Hubert Robert a immortalisé des précédents en figurant la grande replantation de 1775.

*Du séisme comme aire de jeu...*



Hubert Robert, Bosquet des bains d'Apollon lors de l'abattage des arbres, 1777  
© Réunion des musées nationaux



Hubert Robert, L'entrée de l'allée royale lors de l'abattage des arbres, 1777,  
© Réunion des musées nationaux

Les feuillus sans feuilles et aux cimes déchiquetées ne laissent aucun doute quant à l'origine naturelle de leur délitescence. Jamais ces œuvres ne sont pour autant mentionnées comme les preuves de tempêtes. Ces deux peintures, intitulées « *Deux vues des jardins de Versailles, dans le temps qu'on en abattait les arbres* » et réalisées sur commande de la direction des bâtiments à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, présentent les travaux d'abattage au cours de la replantation. Le peintre ne souhaite pas montrer les conséquences d'une tempête ni de la consternation qui pourrait en résulter, mais, comme en témoigne l'intitulé des tableaux, immortaliser les travaux de rénovation. La délitescence des arbres apparaît être ici dans l'ordre des choses et échappe à la vision de catastrophe associée à un événement qui viendrait rompre le bon cours des choses. Comme l'a constaté Emmanuel Garnier (2002) à propos des forêts vosgiennes au XVIII<sup>e</sup> siècle, la perception de dégâts sur les arbres en tant que signes d'une catastrophe naturelle va de pair avec l'idée d'une mauvaise gestion des ressources en amont. Tant que les principes de gestion ne sont pas remis en cause, les dégâts sont ressentis comme normaux, simples conséquence de la rigueur de l'hiver. Sur les tableaux versaillais, le but n'est donc pas de rendre compte de la force exceptionnelle de la nature mais du patient travail des humains. La présence de promeneurs, dont Louis XVI et Marie-Antoinette eux-mêmes, qui bavardent tranquillement au milieu du chantier rendent la scène paisible. Les arbres à terre servent même aux jeux des enfants ; leur dangerosité n'est pas en cause. L'ambiance ne traduit pas la sidération, ni la stupéfaction mais la sérénité et à la satisfaction. En cela, l'objectif du peintre diffère de celui des photographes qui deux siècles plus tard rendront compte d'un autre séisme.

### ... A l'arbre menace

En 1990, une autre tempête mémorable pour les Versaillais s'abat sur le parc. Moins médiatisée que celle qui la suivra en 1999, elle révèle néanmoins un changement de statut accordé aux arbres dans l'iconographie.

Les images du parc dans la presse à cette occasion sont rares mais le mensuel *Connaissance des arts* montre la photographie d'une « statue fracassée [et] l'incroyable chaos d'arbres causé par la tempête »<sup>2</sup>, comme l'explique le commentaire.

<sup>2</sup> *Connaissance des arts*, juin 1990, « Versailles », pp. 9-14.



1990, Connaissance des arts

La statue, au centre de l'image, est barrée par un tronc et son socle disparaît derrière des branchages. En arrière-plan, l'ombre des troncs d'arbres restés en place plane comme une menace. Le commentaire explique que « les grands arbres sont devenus dangereux pour le public (une promeneuse a été tuée il y a trois ans), ainsi que pour les sculptures »<sup>3</sup>. L'alignement parallèle des troncs forme une grille de barreaux verticaux car les houppiers n'apparaissent pas sur l'image, comme si les arbres étaient trop grands pour y entrer. Des rares images du parc comme d'autres sites médiatisées en 1990 se dégagent des points communs : les arbres y sont photographiés pour rendre compte de la force des vents ; leur présence permet de visualiser un risque et l'ampleur des dégâts qu'ils peuvent causer. Ils sont une menace.

De l'arbre incliné à l'arbre couché : l'arbre victime

Après la tempête de 1999, l'abondance des images du parc est le premier trait frappant dans la médiatisation de l'événement. Mais le regard porté sur les arbres change à nouveau. Les quatre photographies diffusées sur le site Internet du château<sup>4</sup> permettent d'en rendre compte. Prises par le photographe du château au lendemain de la tempête, elles sont emblématiques du nouveau statut des arbres face à la tempête. On retrouve le même type de cadrage dans la plupart des images des massifs forestiers détruits sur le territoire français au même moment. La manière de présenter les arbres n'a cette fois rien à voir avec l'idée de menace retenue auparavant. Attardons-nous sur celles choisies au service de communication pour illustrer les dégâts au château.

---

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 9.

<sup>4</sup> Adresse du « site officiel du château de Versailles » : <http://www.chateauversailles.fr/tempete/Fr/souscription.asp>. Voir les pages consacrées à la souscription en annexe 1.





Site Internet du Château, 1999-2001

Vue du bosquet du Rond Vert, et Hameau de la Reine © J. M. Manaf

Sur la première image, l'internaute découvre en arrière-plan l'aile Nord du palais, vue depuis l'allée centrale du bosquet du Rond Vert, encombrée de troncs et de branchages.



Site Internet du Château, 1999-2001, Vue du hameau de la Reine, et allée du Grand Trianon © J. M. Manaf

Les deux suivantes montrent le hameau de la Reine, dissimulé par des branchages ou de gigantesques souches d'arbres déracinées au premier plan. Sur la dernière photographie, l'allée du grand Trianon disparaît, obstruée par des troncs allongés en travers.

Sur chacune figurent, au premier plan, un ou plusieurs arbres couchés sur le sol qui occupent les deux tiers de l'espace. Les immenses colonnades d'arbres effondrées dans les allées et des branches enchevêtrées bouleversent l'ordre méthodique des jardins de Le Nôtre. Les habituels éléments horizontaux et rectilignes, les surfaces planes comme les allées, les pelouses ou les plans d'eau, disparaissent derrière un fouillis végétal. Les effets de perspective permettent de visualiser non seulement les troncs allongés sur le sol et mêlés aux amas de branches et de racines qui envahissent l'image, mais aussi le bâti, intact. À la différence des arbres photographiés en 1990, ceux-là n'ont causé de dommages ni au château ni à la statuaire. Alors que le nombre de statues abîmées dans le parc est à peu près le même qu'en 1990, le regard qui ne voyait que celles détruites en 1990, ne voit désormais que celles épargnées par la seconde.

Ces quatre images, prises dans l'urgence et choisies rapidement pour être diffusées sur le site du château, contiennent en germe tous les éléments qui feront l'iconographie de la tempête de 1999. Ainsi, au mois de juin 2000, peut-on retrouver sur une photographie de Pascal le Segrétain pour l'agence Sygma la même opposition entre le bâti, intact, et le végétal désordonné.



Le bassin d'Apollon après la tempête de 1999, © Pascal La Segrétain, Sygma

Cette fois c'est la finesse des sculptures du bassin d'Apollon qui emplit le premier plan alors que dans son prolongement une allée rectiligne, bordée d'un alignement d'arbres verticaux et rigoureusement parallèles voit sa perspective barrée par une accumulation de troncs découpés et posés en travers. La ligne de fuite se perd dans un amas de branchages qui brûlent en arrière-plan. Le nuage de fumée accentue l'effet de chaos, auquel semble répondre le geste vengeur de Neptune et la fureur - ou la terreur - de ses chevaux émergés du bassin. Au premier plan, dos à l'image, un frêle oiseau blanc semble assister impuissant au spectacle. La profondeur de champ accentue le contraste entre un premier plan, net et lumineux, et le flou de l'arrière-plan.

Dans toutes ces prises de vue, la composition de l'image fait des arbres non plus les ennemis du bâti mais des martyrs. L'arbre hostile, incliné dangereusement sur des monuments, a cédé la place à l'arbre couché, victime d'une nature vengeresse.

#### Personnification des arbres, des victimes aux reliques

Les dégâts sont d'autant plus sensibles qu'ils font écho à d'autres blessures, celles produites par les guerres, justifiant la mise en place d'une cellule de crise au ministère de la culture. Aussi la terminologie guerrière est-elle souvent utilisée dans le commentaire. Comme après une défaite, le parc est devenu « *un champs de ruines* »<sup>5</sup> et l'on compte les « *victimes* » de cette « *hécatombe* »<sup>6</sup>. Les images de guerre sont également reprises à propos de Versailles : « *à certains endroits, c'est Verdun* »<sup>7</sup>, lâche Alain Baraton aux journalistes. Les arbres ont été « *décimés* », « *terrassés* », « *déchiquetés* », « *éventrés* », ils sont un « *lourd tribut* »<sup>8</sup> payé aux vents, insistent les journalistes. Ce vocabulaire d'après bataille donne l'illusion d'un charnier. L'armée déploie d'ailleurs ses forces pour aider les jardiniers dans leur travail : le 4 janvier, « *à l'appel* » du secrétariat d'État à l'outre-mer, un détachement de volontaires « *a débarqué à Paris* »<sup>9</sup>. Des « *ponts aériens* »<sup>10</sup> permettent de secourir les victimes ; « *l'antenne locale d'Air France s'est proposée de rapatrier des essences américaines* »<sup>11</sup> et au printemps, une école primaire de Fayetteville, près d'Atlanta, « *débarque* » à son tour, « *armée de pelles* », juste retour des choses puisque c'est de Versailles, rappelle-t-on, qu'« *étaient parties les*

<sup>5</sup> *Le Parisien*, 09/01/00.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> « *SOS Versailles* », *Famille Chrétienne*, n° 1152, 10/02/00.

<sup>8</sup> *Le Monde*, 06/01/00 ; *Le Parisien*, 09/01/00.

<sup>9</sup> Jean-Claude Pierrette, « *Des bûcherons d'outre-mer au secours des forêts de la métropole* », *Le Monde*, 04/02/00.

<sup>10</sup> *Le Pèlerin magazine*, 07/01/00, n°6110.

<sup>11</sup> *L'Express*, 20/02/00.

*troupes françaises engagées dans la guerre d'indépendance* »<sup>12</sup>. La victoire se gagne ensemble.

À la différence des autres parcs détruits, celui de Versailles compte en outre ses héros morts au combat : Le parc a « souffert »<sup>13</sup>, « l'arbre de Jussieu est au tapis »<sup>14</sup>, et « l'immense pin de Corse, planté à l'époque où Napoléon avait établi ses quartiers au Petit Trianon, est tombé devant le temple de l'Amour »<sup>15</sup> déplorent-on. Dans tous ces commentaires, la référence au corps est manifeste. Le patrimoine arboré a subi « une saignée », il porte des « stigmates », des « cicatrices »<sup>16</sup>. Ce rapport au corps s'exprime tout particulièrement à travers la référence à un traumatisme. Les arbres en sont les victimes innocentes, qu'il faut « soigner », « sauver »<sup>17</sup> pour « panser les blessures » du parc. Les journalistes font preuve d'une « compétence dramaturgique » indéniable, mais elle ne s'exerce pas dans le cadre d'une stratégie de mobilisation « consistant à exprimer des émotions qui visent à produire certains effets auprès du public » (Traïni 2010, p. 12). Elle vise ici la traduction d'un rapport à la nature largement intériorité et inconscient qui attirera un large lectorat et les téléspectateurs.

Cette « nature corporalisée » (Schmoll 2003, p. 124) n'est pas née à Versailles. Friedman Schmoll en a retrouvé les fondements dans l'argumentaire écologiste au début du XX<sup>e</sup> siècle en Allemagne. Le langage métaphorique utilisé par les écologistes associe alors les dégradations du paysage à une « profanation », une « mutilation », voire un « viol ». Assimilé à un corps physique, le paysage devient alors le reflet du corps social. La nature, dotée d'une âme, s'en trouve sacralisée et parée des vertus de la virginité. Cependant, il n'est pas question dans le cas versaillais d'une entité globale puisque les victimes ne sont pas un paysage mais des arbres, êtres singuliers, frappés par la nature. Alors que la métaphore corporelle fait de la nature le symbole du corps social, elle intervient différemment à propos des arbres. À la différence d'une forêt dont les éléments se fondent dans un ensemble homogène<sup>18</sup>, le parc est une collection d'individus où chaque arbre est distinct des autres. La décomposition du visible à laquelle chacun a pu assister s'avère donc cruciale, elle permet d'établir un lien entre des individus qui appartiennent à des ordres différents : les humains et les végétaux.

Aussi la singularisation des arbres caractérise-t-elle Versailles tout particulièrement. Elle se traduit par une personnification des victimes à laquelle participe les propos des jardiniers du château : « Nous avons devant nous des arbres déchiquetés, martyrisés : des sujets magnifiques, les plus belles essences, dont on surveillait la croissance comme celle de nos propres enfants, année après année »<sup>19</sup>, explique l'adjoint du jardinier en chef des jardins de Versailles. Qu'ils soient présentés comme de « vieux pensionnaires »<sup>20</sup>, des « victimes »<sup>21</sup> ou des « géants »<sup>22</sup>, ils sont des êtres respectables, assimilés à de vénérables ancêtres ou à des enfants qui requièrent des soins attentifs. Ils incarnent même les personnages historiques qui leurs sont associés, tels Marie-Antoinette, Jussieu ou Napoléon dont ils sont en quelque sorte les ultimes reliques.

Leur vente à l'automne 2000, également médiatisée, scellera ce destin.

<sup>12</sup> Joséphine Mulon, « Le parc de Versailles comme au temps de Louis XIV », *La Croix*, 12/04/00.

<sup>13</sup> *Le Monde*, 06/01/00 ; *Le Parisien*, 19/01/00.

<sup>14</sup> « Spectacle de désolation au château de Versailles », *L'écho républicain*, 28/12/99.

<sup>15</sup> *Le Parisien*, 09/01/00.

<sup>16</sup> *L'Express*, 12/10/00.

<sup>17</sup> *Le Parisien*, 19/01/00.

<sup>18</sup> Dans lequel se perdent les personnages des contes et qui est doté de propriétés singulières, tel que l'a mis en évidence Yvonne Verdier. 1995. *Coutume et destin*, Paris : Gallimard, p. 211.

<sup>19</sup> *Le Monde*, 04/02/00.

<sup>20</sup> *L'Express*, 11/10/00.

<sup>21</sup> *Le Monde*, 06/01/00.

<sup>22</sup> *Le Parisien*, 09/01/00 et 21/10/00,.





Bois exposés le jour de la vente aux enchères  
Péristyle du Grand Trianon, 21 octobre 2000 © Martine Tabeaud

Soigneusement lavés, comme les corps de défunts, ils sont alors exposés devant les colonnes de marbre rose du péristyle du Grand Trianon. Malgré les barrières, les visiteurs tendent les bras pour les toucher, tels de reliques. Le catalogue remis aux acheteurs potentiels renforce d'autant plus le caractère cérémoniel de leur vente. L'histoire de chaque arbre y est retracée brièvement, insistant non pas sur ses propriétés biologiques mais sur ses relations avec des figures historiques légendaires.



Bois de la tempête, exposés devant le péristyle du Grand Trianon  
Novembre 2000, photo V. Dassié

Le lexique compassionnel des médias utilisé pendant les deux ans qui ont suivi la tempête pour évoquer les arbres abattus à Versailles en a ainsi fait des êtres auxquels chacun pouvait s'identifier, comme si la force de la tempête s'était exercée finalement moins sur les végétaux en tant que tel que sur des individus au sens large, aussi bien arbres qu'humains.

### ***3. : Usages des émotions : la porosité des frontières privées et publiques***

Cette large identification émotionnelle à la cause arborée n'est pas sans effet. Si les journalistes y voient très vite le moyen d'élargir leur audience, d'autres y trouvent le ressort d'une mobilisation en faveur du parc dévasté. Réparer les dégâts causés dans le parc devient une cause largement consensuelle et dont je voudrais maintenant aborder les conséquences en tant que moteur d'un agir politique.

L'analyse que je porte ici sur l'agir politique concerne une définition large du politique. Elle s'insère dans un héritage disciplinaire, porté par l'anthropologie politique. Le champ du



politique y est élargi dans la mesure où peuvent relever du politique l'ensemble des éléments qui participent au maintien d'un ordre social sur un territoire donné. Le politique est « la dynamique du social, une dialectique de l'un et du multiple sous les espèces de la fusion et de la fission des groupes » (Abélès 2008, p. 126) qui implique ainsi autant un appareillage institué (instances administratives et juridiques) chargé d'établir et de faire respecter des règles au sein d'une société, que des systèmes abstraits et informels qui participent à cette régulation en dehors des lieux de l'institution du politique. J'envisage donc ici le politique en tant que processus qui implique autant des relations de pouvoir et d'obéissance (Clastres 1974) que la possibilité d'un déplacement du lieu du politique (Abélès 1983), des structures vers les individus, tel que le suggère le principe de citoyenneté (Bensa 1993 ; Neveu 2004).

#### Usages de l'émotion par l'institution politique

Le désastre versaillais mobilise d'emblée le politique au sens institutionnel du terme. Le parc est alors « priorité budgétaire » de l'État et un « crédit tempête », d'environ 6 millions d'Euros, est rapidement débloqué par le Ministère de la Culture<sup>23</sup>. De manière exceptionnelle, le Conseil Constitutionnel alloue également 1524,49 Euros au château, l'Assemblée nationale 20 123, 45 Euros et le Sénat 13 007, 15 Euros, soit un mécénat total de 37 654,91 Euros. Mais la mobilisation politique ne se limite pas au geste financier.

Entre décembre 1999 et mars 2001, une quinzaine de délégations et personnalités politiques diverses se succèdent dans le parc pour des plantations amplement médiatisées. Après Lionel Jospin, c'est donc au tour de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, de venir aux chevets des arbres défunts. Catherine Tasca, la ministre de la culture, leur succède. Leur venue est l'occasion de plantations, dites symboliques, dans le jardin du Roi. Ces plantations font écho à la tradition des plantations républicaines. Le couple politico-botanique n'y est pas laissé au hasard. Laurent Fabius, qui, précédemment, pour son intronisation ministérielle, avait, comme le veut la coutume instaurée par Raymond Barre en 1980, planté son arbre dans le jardin de Matignon, choisit en 2000 la même essence, un chêne des marais, pour le parc de Versailles. Dans ce cas comme les autres, l'individualisation de l'arbre ne nuit pas à la force de sa représentation collective, bien au contraire. Les plantations font ainsi écho à des traditions auxquelles ne sont pas insensible les édiles. Dès lors, leur présence à Versailles pourrait s'inscrire dans une tradition d'instrumentalisation des arbres pour signifier les rapports de force politiques. Ces éléments n'expliquent toutefois pas la convergence de sensibilités et d'instances aussi diverses dans la cause versaillaise. Les ministres et députés qui se succéderont dans le parc durant l'année 2000, représentants de la droite, de la gauche ou Louis de Bourbon, héritier de la monarchie, y feront en effet part d'un égal soutien. Le président de la République, figure essentielle de la nation, en reste par contre absent. Aucune force politique ne s'y distingue clairement et les oppositions partisans sont dissoutes dans un consensus tacite.

Le comité de soutien formé pour la circonstance et présenté sur l'appel à souscription lancé par le château entretient l'image d'un consensus qui transcende les divisions habituelles. Au côté notamment de Line Renault et d'Ophélie Winter, la présence de Valéry Giscard d'Estaing, du prince Louis de Bourbon et du prince Michel de Grèce, renforce le prestige aristocratique de la mobilisation alors que la frontière entre le vedettariat et l'idéologie se dessine autour d'un flou, artistique pourrait-on dire, habilement entretenu. Si la destruction appelle la solidarité et la générosité, le parc attire incontestablement tous ceux qui ont besoin de la presse et dont la presse se nourrit, plaçant sur le même rang personnalités politiques et vedettes du show business.

---

<sup>23</sup> Un budget global de 18,3 millions d'euros pour la restauration du parc a été débloqué sur trois ans (Source P.A. Lablaude, Château de Versailles).

27 déc 99 :	<b>Lionel Jospin</b> , premier ministre visite le parc détruit
23 janv 00 :	<b>Duc d'Anjou</b>
22 mars 00 :	<b>Laurent Fabius</b> , assemblée nationale, plantation d'un Chêne des Marais
27 mars 00 :	<b>Milos Kuzvart</b> , ministre de l'environnement tchèque, plantation d'un Charme
14 avril 00 :	<b>Rudolf Schuster</b> , président de la république slovaque, plantation d'un Tilleul
30 avril 00 :	<b>Raoni</b> , chez Indien de l'Amazonie, plantation d'un Liquidambar
24 juin 00 :	<b>Jean Chrétien</b> , premier ministre canadien, plantation d'un Erable à sucre
21 oct 00 :	<b>Catherine Tasca</b> , alors ministre de la culture, plantation d'un peuplier blanc d'Italie
07 nov 00 :	<b>Clément Duaine</b> , délégation venue du Québec vient pour la plantation 10 bouleaux jaunes offerts.
17 nov 00 :	<b>Délégation de la commune d'Isérables</b> , Suisse, plantation d'un Erable
12 déc 00 :	<b>Vladimir Valach</b> , ambassadeur de Slovaquie, plantation d'un Tilleul
17 fév 01 :	<b>Rafic Hahiri</b> , premier ministre du Liban, plantation d'un Cèdre du Liban
13 mars 01 :	<b>Délégation du Conseil constitutionnel</b> , plantation d'un Tilleul
22 oct 01 :	<b>Commémoration des victimes du 11 septembre</b> , plantation d'une essence d'arbre par Etat des Etats Unis d'Amérique

La portée véritablement politique de telles plantations ne peut pour autant être négligée. Les plantations d'arbre font écho à de nombreuses traditions : arbres de naissance, arbres de mais, arbres de la liberté. Toutes sont l'occasion de déployer sur la scène publique un événement qui concerne la manière dont le pouvoir s'exerce sur ou dans une collectivité : naissance d'un prince, droit à la vindicte publique à propos d'une personne renommée, ou encore cérémoniels républicains. Plus largement, l'instrumentalisation des arbres dans les débats publics contemporains révèle d'ailleurs non seulement l'attachement dont ils font l'objet mais aussi leur efficacité dans l'exercice de la citoyenneté face au pouvoir politique institué. Les arbres urbains cristallisent en effet régulièrement des polémiques et sont devenus des outils de la contestation politique.

Les arbres plantés dans le parc de Versailles s'apparentent aux mais ou aux arbres de la liberté des traditions populaires dans la mesure où leur portée n'est lisible que par ceux qui se rassemblent autour d'eux. Leurs récipiendaires diffèrent toutefois puisque dans le cas des arbres du parc, ils ne concernent pas seulement la communauté locale mais tous les citoyens du monde, distillant l'image d'une humanité lissée par un consensus de circonstance. L'enracinement matérialise l'idéologie d'une appartenance globalisée à l'échelle de la planète. Se rassembler autour de la cause arborée donne ainsi au corps collectif une unité de façade qui fait oublier les différences.

Les personnalités politiques venues planter un arbre dans le parc l'ont bien compris : en plaçant leur propre message politique sous un éclairage favorable, ce dernier n'en a que plus de portée. Ainsi quand une délégation québécoise ou un ministre canadien viennent tour à tour mettre un arbre en terre, c'est donc autant pour revendiquer des liens avec l'Etat français que pour affirmer une posture identitaire qui les distingue clairement (Dassié 2008). De même, la médiatisation de la figure emblématique de l'indien Raoni à Versailles est certes l'occasion d'une nouvelle mise en garde contre les dangers de la déforestation amazonienne mais aussi d'une sensibilisation à la défense de la réserve Kayapo et des tribus indiennes sur le territoire brésilien.

Usages par l'institution patrimoniale : un dispositif de sensibilisation ? Entre pub, image et gestion des publics

La souscription lancée par l'établissement public invite à une mobilisation qui ne se limite pas toutefois aux sponsors institutionnels, ni même au mécénat privé. Elle s'adresse plus largement à tous les individus qui souhaitent apporter leur contribution à la replantation du parc.

C'est au service communication du château que naît l'idée d'une souscription pensée en termes d'adoption d'arbres. Avoir pensé la souscription à travers l'idée d'une adoption n'est pas anodin.

Si les appels à contribution lancés sous la forme d'« adoptions patrimoniales » tendent à se multiplier aujourd'hui, en 1999 il était un phénomène récent et la forme prise à Versailles une nouveauté. En 1996, le ministère de la Culture avait déjà lancé dans le cadre du plan pour l'éducation artistique et l'action culturelle à l'école une opération intitulée « Adopter un jardin » en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Environnement et de l'Agriculture. Les publics visés n'étaient cependant pas des individus mais des écoles.

L'irruption du vocabulaire de la parenté dans le mécénat artistique remonte en France à 1935 avec la notion de parrainage. Elle désignait alors un appui moral ou financier accordé à une œuvre au sens large. Son basculement vers le parrainage d'un bien collectif trouve son origine dans la traduction de l'anglicisme « sponsor » en 1955 (Rey 1995). Établir un lien de parenté entre une œuvre et une personne par l'intermédiaire d'une transaction financière apparaît donc propre au cas français puisque le « parrainage » n'a pas d'équivalent anglo-saxon dans le registre patrimonial<sup>1</sup>. Jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'idée d'adoption était restée quant à elle réservée aux humains. La tempête de 1999 marque donc sa consécration dans la médiation patrimoniale. À la différence du parrainage, elle a son équivalent anglo-saxon, ce qui lui a donné d'emblée une ampleur internationale.

L'usage du vocable « adoption » joue de l'émotion puisqu'il marque une relation affective. L'adoption se décline en effet autour de liens affectifs calqués sur ceux qu'implique le modèle de la filiation biologique, « représentation naturaliste fondée sur l'engendrement et le lien de sang » à partir du « principe du lien librement choisi de l'autre » (Fine 1998 : 27), alors que le parrainage suggère une « parenté spirituelle » (Fine 1994). Le parrainage instaure implicitement un lien avec des ascendants quand l'adoption fabrique une descendance. De plus, la parenté spirituelle n'établit pas de lien avec les autres membres de la famille, à la différence de l'adoption qui recompose l'ensemble des relations familiales. L'adoption joue un rôle fondamental dans la continuité d'une lignée dont le principal enjeu est la transmission d'un patrimoine.

En France, la première campagne « d'adoption » d'arbres remonte à 1982. Initiative de l'association *Espaces pour demain*, créée en 1976 par Louis Bériot, journaliste militant pour la protection de l'environnement. Elle avait été lancée par son délégué général, Pascal Chicard, journaliste producteur en audiovisuel et le publicitaire Jacques Séguéla. Son but était de sensibiliser le grand public à l'importance de la forêt dans la vie des hommes.

Si l'enjeu y était militant, appliquée aux arbres du parc, l'appel à « adopter » présente d'autres intérêts. L'adoption étant payante, 1000 francs à l'époque (soit 154 euros environ), on pourrait penser à l'objectif financier. Il s'avère en fait dérisoire au regard du mécénat et des subventions reçues par ailleurs. Portée par le service communication, la stratégie vis d'autres objectifs. En premier lieu, elle permet de faire parler du château autour d'une cause consensuelle et s'apparente ainsi à une forme de publicité. Sa diffusion par le Web favorise une large diffusion de l'information et donne en outre une image positive des actions menées par les responsables du site qui tient de la valorisation. Enfin, et c'est sans doute l'argument le plus important en faveur de ce type d'action, l'adoption permet d'instaurer une relation dans le temps entre le site et son visiteur potentiel. Impliqué à titre personnel, le visiteur sera

amené à revenir régulièrement, voire à partager avec ses proches son intérêt à l'égard du parc et donc enclin à lui être fidèle. Si les retombées financières restent modestes, elles n'en ont donc pas moins des effets différés importants puisqu'ils se prolongent dans le temps et peuvent se diffuser d'une personne à une autre, de proche en proche.

Le dispositif relève donc moins de la sensibilisation des citoyens à la cause arborée voire même patrimoniale que de la publicité et du marketing à l'égard des publics de la culture.

S'engager pour la replantation : un geste collectif pour soi

Reste à considérer la réception du dispositif par les donateurs, la manière dont ces derniers vont faire leur cette proposition à s'engager dans la restauration du parc.

Sur le site web du château, il est expliqué que « chaque citoyen du monde peut manifester, à sa manière et selon ses moyens, son intention de contribuer à la restauration de ce patrimoine mondial ».

Le site intervient comme un catalyseur de l'émotion. Grâce à lui, les images du parc détruit ont connu une très large diffusion. Leur circulation immédiate a été facilitée par leur irruption sur le Web, la tempête coïncidant en effet avec le développement des usages de l'internet dans la communication à l'échelle internationale. La couverture médiatique du château de Versailles était déjà importante avant, mais elle connaît là un retentissement d'autant plus large. Mais l'effet quantitatif n'est pas le seul en cause. Ce mode de communication modifie en outre les conditions de réception de l'événement. La communauté des internautes met en situation de co-présence des individus éloignés sur le plan géographiques et social. Christian Licoppe a souligné les spécificités des relations qui se nouent autour de cette forme de « proximité à distance » (Licoppe 2009). En dépit de leur éloignement, les individus deviennent complices. Sur le Web, l'internaute peut ainsi s'engager dans une cause faire valoir un point de vue personnel, agir et réagir au gré de son cheminement sur le Web, trouver des interfaces qui lui permettra de s'engager individuellement, de manière ponctuelle et fugace, au nom de la collectivité mais sans rattachement visible à des structures politiques et associatives traditionnelles (Dassié 2015).

Si le site Web du château a servi de plateforme informative immédiatement accessible, il a également permis d'établir une communication directe entre l'établissement public et un public fait d'individualités. C'est à titre individuel que la plupart y ont donc répondu.

Les réponses à la souscription internationale permettent de comprendre de quelle manière l'émotion a mobilisé. Les dons envoyés au château ont en effet été l'occasion d'une correspondance avec le château, les chèques étant souvent accompagnés d'un mot, voire d'une plus longue explication ou de requêtes particulières à l'égard du château. Il s'agit avant tout d'indiquer le nom du bénéficiaire de l'arbre, celui au nom duquel l'adoption sera établie et qui figurera sur le certificat d'adoption envoyé en retour.

Voici deux exemples pour se faire une idée de la tonalité scriptuaire :

*M. le Président,*

*Désirant participer à la restauration du domaine « feuillu » du parc, je vous prie de trouver ci-joint notre participation à cette initiative. Je souhaite associer à cet ouvrage une toute récente petite fille, au nom de laquelle le certificat sera établi : Marie, née le 9 février 2000 demeurant....*

*En vous remerciant et en vous félicitant d'avoir pensé à y associer des « vivants », je vous prie de croire, monsieur... (homme, lettre dactylographiée, le 16 mai 2000)*



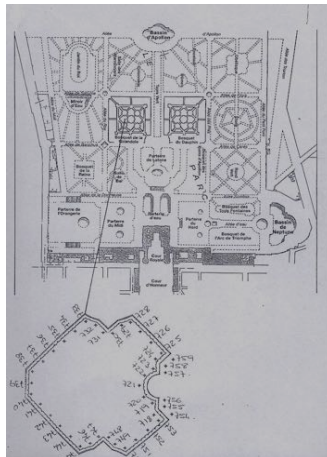
*M. le Président,*

*Résidant au Chesnay, c'est dire si nous avons été concernés par « la tempête de décembre 1999 ». Nous habitons dans un cadre de verdure et notre parc de Versailles où nous allons régulièrement nous ressourcer et rêver, n'a pas supporté cette tempête. Mon fils résidant aux états unis depuis 5 ans vient s'y promener dès qu'il est en France avec son amie américaine qui est en admiration devant ce parc et ce château.*

*En bref, c'est toute notre culture et nos racines que le vent a soufflé et qu'il va falloir recréer, aussi nous sommes heureux de vous adresser un chèque de 1000 francs afin de participer à la plantation d'un arbre dans « notre beau » château de Versailles. Je souhaiterais dédier ce don par le certificat à mon fils, Jean... (Femme, lettre dactylographiée, le 14 février 2000)*

A travers toutes les lettres, divers profils d'interlocuteurs se dessinent : proches, familiers des visites dans le parc, personnages plus lointains mais également touchés par la tempête et d'autres, qui n'ont pas subi directement ces méfaits mais participent à l'élan de solidarité.

De façon différente, certes, chacun peut à travers son propre vécu de l'événement trouver motif à contribution, chacun peut donc se sentir concerné, de près ou de loin. Mais pour tous, la relation au parc prend corps à travers le projet de pouvoir un jour entrer en contact direct avec l'arbre planté. Sa localisation doit donc être précise. C'est pourquoi un plan de localisation indiquant le numéro du plan est également remis aux donateurs avec le certificat d'adoption.



Plan de localisation envoyé aux donateurs  
après la restauration du bosquet de la Girandole  
© Château de Versailles

Pour les plus familiers, ceux qui ont une connaissance intime du parc, qui s'y promènent de manière quasi quotidienne, les Versaillais, un lieu précis est souvent évoqué, un souhait particulier : « au hameau de la Reine » (endroit fréquemment demandé), « dans le bosquet de la reine » ; « dans le secteur de la Flotille », « dans le jardin anglais », « près du château », à la « salle de Bal », les « bains d'Apollon », « le jardin du Roy » ou encore, lorsque plusieurs arbres sont envisagés qu'ils soient « côte à côte », « pas trop éloignés les uns des autres ». Pour les plus lointains la demande est plus vague mais se retrouve le souhait d'un lieu accessible, proche du château afin de le trouver sans peine en ayant peu de temps pour chercher.

L'idée de pouvoir profiter un jour du parc et de se sentir le propriétaire symbolique d'un de ses arbres du parc motive le geste. L'arbre adopté reste néanmoins totalement anonyme et de

ce fait invisible en tant qu'adopté aux yeux des visiteurs. Il n'est identifiable que par ceux qui ont été informés de la démarche du souscripteur. Bien que l'adoption s'inscrive dans un lieu public, elle garde ainsi une dimension strictement privée. L'arbre donne donc une portée collective aux événements biographiques ou familiaux par l'enracinement dans un lieu public, tout en gardant une portée restreinte et confidentielle grâce à son anonymat. Son ostentation discrète laisse libre cours aux interprétations de son histoire. Si l'adoption concerne un parc unique, comme se plaisent à le rappeler les souscripteurs, sa valeur repose sur des terreaux divers qui laissent place à des enracinements multiples. Identifier le parc comme lieu fondateur d'une histoire commune revient à s'identifier soi-même dans une communauté aux frontières plus larges tout en gardant une marge de manœuvre pour penser sa propre singularité. La charge historique internationale de Versailles permet donc de s'identifier au lieu. L'enracinement des arbres dans le parc permet à l'être social de prendre forme grâce à la mise à distance d'une conscience de soi car « l'individu n'existe que s'il est capable de faire savoir qu'il existe » (Ehrenberg 1995 : 200). De plus, en lui donnant un nom, le donateur perçoit un contre-don symbolique puisqu'il peut faire siennes les valeurs associées à un site prestigieux. Enfin, son agrégation aux autres individus unis dans la même démarche donne une dimension universelle à son geste. Les différences interindividuelles sont oubliées au profit d'un idéal communautaire aussi éphémère qu'illusoire. Cette « ego-logie » végétale permet donc à chacun de s'éprouver face à l'adversité de la tempête et de faire l'expérience d'attributs choisis, partagés dans le consensus.

La seule rencontre avec un arbre ne suffit pour autant pas à justifier le choix du parc du château pour accomplir un tel geste. Si planter un arbre à Versailles apparaît important aux yeux des donateurs, c'est aussi au nom d'arguments qui lui donnent une portée collective. Neuf registres distincts, complémentaires et souvent superposés reviennent dans le propos des donateurs :

- **Appartenance identitaire** : on y retrouve l'idée d'une appartenance qui peut être locale « en tant que versaillais ou familial du parc », en tant que « Français », ou reposer sur un lien historique avec l'histoire du pays, ou encore favoriser l'identification en tant que concerné à titre professionnel (horticulteur), ou de loisir (naturaliste)
- **Pédagogique** : le geste permettra de faire comprendre aux enfants les valeurs de l'écologie mais également la notion de transmission générationnelle, les arbres ayant une longévité qui dépasse celle des humains.
- **Ecologique** : il s'agit de sauvegarder et de protéger la nature
- **Socio-biographique** : le geste sert de marqueur pour un événement biographique et familial (naissance, décès, mariage... dans le cadre de cadeaux)
- **Esthétique** : il s'agit de redonner sa splendeur au parc détruit.
- **Temporel** : l'acte permet de penser à l'avenir ou au contraire de commémorer le passé
- **Action** : donne la possibilité d'agir de manière positive dans un geste valorisé à haute valeur morale : on « sauve » quelque chose. L'action peut avoir une portée est quasi surnaturelle puisqu'il s'agit aussi de « redonner vie », ou de « ressusciter » le parc.
- **Solidarité** : il s'agit de manifester son soutien et de réagir ensemble face à une catastrophe

Ces différents registres s'entremêlent. Au-delà du choc paroxystique produit par la tempête, des émotions multiples contribuent à réactiver la nécessité d'agir et à faire de la replantation un enjeu qui dépasse la simple logique réparatrice.

## Les émotions au service de l'action collective

Les émotions s'inscrivent dans une temporalité et fluctuent au fil des mois qui passent. Au traumatisme causé par l'événement succède ainsi le renouveau promis par les replantations. Le spectacle de la tempête en hivers appelle ainsi une première émotion, la sidération face à une brutale interruption du cours ordinaire des choses. Le saisissement produit par les images du parc détruit intervient à la manière des émotions fortes produites par les masques dans les rituels initiatiques et festivités *Sulka* observés par Monique Jeudy-ballini : leur impact visuel « tient d'une agression et constitue en cela un préjudice appelant réparation » (Jeudy-Ballini 1999 : 14), prélude indispensable à la mise en action. La tristesse partagée forme dans ce cas le « ciment de la mobilisation » (Lolive 1997, p. 109), elle est un argument brandi qui exclut toute contestation et justifie l'adhésion à une cause commune pour entrer dans la communauté des « parents » du parc.

Dans les semaines et mois qui suivent, beaucoup se diront sensibles à la peine d'autrui, celle des jardiniers en particulier, y compris sans avoir été directement concernés par la tempête eux-mêmes. Le don devient tout de même possible car l'expérience personnelle se superpose à celle vécue par procuration ; les émotions des uns et des autres fusionnent : « *vous m'avez vraiment émue, j'ai eu des larmes et un pincement au cœur* », explique Arlette. La peine d'autrui devient celle de celui qui s'approprie les raisons de la souffrance. Il y a alors action patrimoniale par empathie, dans un « entrelacement » du sens et de l'action propre à la mise en mouvement d'un collectif (Livet 1998).

Les émotions mobilisent ainsi d'autant mieux que d'autres événements les réactivent. Ces circonstances peuvent avoir une portée collective, comme la marée noire de l'Erica, mais aussi plus intimes comme le décès d'un ami ou la naissance d'un petit-fils. La tempête sert de cadre à d'autres événements qui peuvent dès lors être racontés. Le fil de l'émotion collective retisse celui des émotions personnelles ou familiales, qu'elles soient dramatiques ou heureuses. Les empreintes affectives qui préludent à l'adoption d'un arbre versaillais sont donc multiples mais si elles impriment la conscience individuelle, c'est avant tout parce qu'elles sont partageables. L'irruption d'une douleur ou d'une joie intimes n'apparaît en effet jamais du strict ressort de l'individualité, car il s'agit aussi bien de donner au biographique une portée publique - les arbres du parc en fournissant le prétexte -, que de l'ancrer dans un conformisme émotionnel.

L'émotion esthétique est donc également un des traits récurrents pour justifier le don. Sa beauté, superlative, suffit à expliquer un geste, exceptionnel lui aussi. Il faut aider le parc à retrouver sa « *grandeur* », son « *faste* ». L'enjeu esthétique fait toutefois également écho au ressenti personnel : « *Je me souviens d'un temps délicieux au hameau de la reine et de journées d'automne enchantées, pour la splendeur de feuillages et la mélancolie des bassins [...] je me souviens d'un arbre, à l'automne, rayonnant d'or rose... le soleil jouait à travers : c'était féérique* » explique Rolande. Le fil biographique qui s'y déroule lentement trouve sa texture dans ces expériences cinesthésiques : « *ce parc est rempli de souvenirs à chaque étape de ma vie* », explique par exemple Jacqueline. Sensation et émotion sont mises à contribution, la beauté picturale du parc pénètre le corps et attise la nostalgie. En tant que « jugement de qualité à l'œuvre dans la vie quotidienne » (Nahoum-Grappe 2004, p. 5), ces expériences s'expérimentent dans l'individualité à travers le souvenir du plaisir procuré par les promenades dans le parc. Les sens, qu'ils soient mobilisés à travers la relation esthétique ou le souvenir de l'événement, permettent de déterminer ce que doit être ce lieu, que ce soit en référence à une beauté picturale héritée de l'histoire de l'art, ou à travers un imaginaire de l'ordre.

Avec le démantèlement du parc, espace biographique projectif, les scripteurs regrettent aussi souvent celui d'un temps révolu de leur propre histoire. La tempête réactive un cortège d'émotions qui réveillent des préoccupations existentielles. La complicité entre le parc et le

donateur repose par conséquent sur une expérience profondément ancrée dans la praxis ordinaire avec laquelle l'adoption se propose de renouer. L'action patrimoniale permet de renouer avec ce passé personnel. L'émotion partagée intervient alors comme une réponse à cet « embarras d'identité » (Rioux & Sirinelli 1989). Les regrets éprouvés après la tempête donnent ainsi corps à une conscience de soi en même temps qu'ils permettent l'adhésion à une cause commune. L'arbre planté à Versailles permet en effet de relier leur expérience sensorielle personnelle avec celle des générations à venir car l'arbre planté à Versailles est vivant et il grandira. Les cérémoniels familiaux interviennent largement comme d'autres événements propices aux émotions partagées et propices aux adoptions d'arbres : « *Ce jour, grand-mère d'un petit-fils Maxime, je souhaite adopter un arbre à son nom* », explique Françoise ; Anne adopte un arbre « *pour la naissance de ma petite-fille Victoria, prévue début mars* ». Les donateurs espèrent d'ailleurs que l'histoire de l'arbre se poursuivra après eux et que leurs enfants et petits-enfants en profiteront à leur tour. Aussi personnel soit-il, il doit donc perdurer au-delà d'une vie humaine. L'action patrimoniale peut prendre dans ce cas la forme d'un projet pédagogique à l'égard des jeunes générations. Là est la morale que Louis propose dans sa lettre : « *J'ai 87 ans... un jour, ayant pris mon envol, j'aurai l'insigne bonheur de venir à temps perdu, me perdre dans les frondaisons de mon arbre. J'ai tellement aimé cet admirable parc ! Courage, cent ans, cela passe vite* » écrit-il. Cultiver l'arbre, au propre et au figuré, vise la production d'une continuité à laquelle chacun aspire afin de s'éprouver en tant qu'être singulier hors de sa seule enveloppe charnelle par une poétique de la mémoire personnelle.

Participer à la remise en état du parc favorise ainsi l'intégration des maillons de la solidarité dans une chaîne intergénérationnelle où chacun se trouve lié à l'autre grâce à l'émulsifiant émotionnel. Replanter, reboiser, réaménager, restaurer, repeupler..., la superposition de « multiples répertoires de schèmes d'action » (Lahire 2001 : 47) fonde à la fois l'action individuelle et l'action collective. La mise en commun des expériences vécues scelle une complicité que les travaux à venir prolongeront. Certains y voient d'ailleurs l'occasion d'échanger des conseils : Paulette suggère la plantation d'un acacia, d'un chêne ou d'un marronnier car « *dans [sa] région, ce sont ceux qui ont le mieux résisté* ». La proximité instaurée par un vécu comparable justifie l'entraide et le partage.

Le patrimoine végétal peut ainsi être cultivé selon deux logiques distinctes en fonction du régime monumental ou biologique qui lui est associé. Sa mise en culture oscille entre le traitement d'un matériau inerte qu'il faut remettre en état par une restauration, et celui d'un organisme vivant qu'il faut soigner par la replantation. Les enjeux de la mise en terre sont donc multiples et permettent de composer avec les thèmes les plus divers puisque replanter va permettre à la fois de retrouver ce qui a été perdu, et de mettre en forme quelque chose de nouveau, vivant et évolutif.

Le projet créateur, d'ordre quasi divin puisqu'il procède d'une genèse, ne peut être réalisé seul. La mobilisation prend donc tout son sens en tant que projet collectif : on s'unit pour donner, que ce soit en famille, *via* une association ou des regroupements divers, pour une action qui ne peut et ne doit qu'être fragmentaire. L'individu fait œuvre personnelle mais s'associe « *à la ferveur multipliée des visiteurs célèbres ou anonymes* » pour participer au « *mouvement de générosité et de solidarité* ». Le décalage entre la grandeur de la cause et la fragmentation des moyens renforce sa valeur aux yeux des donateurs. Quel que soit le montant du don, celui-ci est d'ailleurs sans cesse minimisé, qualifié de « *modeste* », face aux « *travaux titanesques* » qui attendent. Chacun sait et revendique participer à une œuvre collective mais envisage sa propre intervention comme une goutte d'eau dans l'océan : « *ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières* », répètent les donateurs. La force exercée est à la fois dérisoire et indispensable. Calquée sur le modèle de l'action humanitaire, l'injonction d'Elodie à propos de son arbre, témoigne de l'importance d'une telle co-action en



faveur d'un enracinement : « *enracinez-le bien, merci !!!* » écrit-elle simplement pour accompagner son chèque. Il s'agit en effet de donner une trace tangible à une existence qui s'ancre ainsi dans l'immuable, mais qui pourra malgré tout se développer et évoluer individuellement au sein d'une collection d'individu qui forme un ensemble harmonieux. Les engagements des uns et des autres s'amplifient, se servant et se nourrissant mutuellement. L'expression de l'émotion devient alors la « manifestation directe d'engagement à l'égard du groupe » (Paperman & Ogien 1995, p. 183). Le geste individuel mais accompli au profit de tous est censé avoir une portée qui dépasse les frontières géographiques et sociales mais qui intervient également dans la sphère familiale *via* l'affection mobilisée, ciment du groupe associé à la plantation.

### Conclusion

Si les étiquettes politiques partisans échappent à la manifestation versaillaise, c'est néanmoins au profit d'une reformulation de valeurs humanistes que chacun peut faire siennes. Plantation institutionnelle mais initiative atomisée, la mise en terre des arbres du parc détourne les traditions en plantant des racines dans une terre collective sans qu'aucune communauté ne soit explicitement concernée, cela au nom d'une humanité sans frontière.

Si de prime abord la plantation proposée pourrait relever d'une mobilisation, à savoir d'un « regroupement et d'[une]action collective prenant place dans des arènes publiques ou non et développant une orientation à caractère politique au sens large du terme » (Bonny et Ollitrault 2012 : 8) en faveur de la nature, le collectif mobilisé reste en fait atomisé et sous contrôle d'instances qui en amont tiennent plus d'une politique de l'image sans proposition réformatrice explicite. Les arbres versaillais, emblèmes d'une nature cultivée et patrimonialisée, convertibles en « ego-patrimoines » s'avèrent particulièrement propices à l'expression d'un consensus politique. Enraciner des arbres permet ainsi la fabrique d'un lieu commun à tous les sens du terme et qui répond à un double enjeu : remettre en ordre le corps collectif et inscrire l'individu dans la société civile. Ces discours répondent aux attentes d'engagement individuel ponctuelles et fugaces de ceux qui veulent agir pour la collectivité, mais indépendamment des structures politiques et associatives traditionnelles tout en affirmant leur propre ancrage dans un collectif imaginaire, consensuel et transnational. L'engagement dans la cause versaillaise joue donc d'ancrages identitaires multiples : les échelles du global, communautaires, territoriales, familiales et personnelles peuvent y prendre part. Les émotions permettent de les ressentir et d'établir des ponts entre ces diverses sphères de l'appartenance collective.

Dans une perspective qui prend en compte les conditions de l'engagement et du désengagement vis-à-vis d'une cause politique (Fillieule 2005 ; Traïni 2009), cet exemple illustre les conditions d'un dialogue entre politiques institués et citoyens qui se joue paradoxalement hors du discours politique et des réflexions réformatrice du monde et à travers la porosité des frontières entre sphères privées et publiques, les émotions y intervenant autant comme moteur de l'action individuel qu'en tant que miroir d'un collectif en action.

### Bibliographie

Abélès, Marc, 1983, *Le lieu du politique*, Paris, Société d'ethnographie.

1991, « Anthropologie politique », in Pierre Bonte et Michel Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, pp. 579-583.

Bensa Alban, 1993, « Anthropologie et citoyenneté », *Journal des anthropologues*, n°50-51, pp. 21-24.

- Bonny Yves et Ollitrault Sylvie, 2012. « Pour une approche pluridisciplinaire des mobilisations relatives à l'espace », in Yves Bonny, Sylvie Ollitrault, Régis Keerle et Yvon le Caro (dir.), *Espaces de vie, espaces enjeux*, Rennes, PUR, pp. 7-19.
- Clastres Pierre, 1974, *La société contre l'état*, Paris, éditions de Minuit.
- Dassié Véronique, 2008, « L'Amérique française enracinée à Versailles », *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, <http://www.ameriquefrancaise.org/index.php>
- 2014, Des arbres au cœur d'une émotion. La fabrique d'un consensus patrimonial : le parc du château de Versailles après la tempête, Les Carnets du Lahic, Lahic/DPRPS/Direction du Patrimoine/ Ministère de la Culture), 222 p.
- 2015, « Des arbres à planter sur le Web : entre politique et communication », in *Arbres et Forêts : politiques et communications, XVI<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan.
- Ehrenberg Alain 1995, *L'individu incertain*, Paris, Calmann-Lévy.
- Fabre Daniel (dir.), 2013, *Emotions patrimoniales*, Paris, MSH.
- Fillieule Olivier (dir.), 2005, *le désengagement militant*, Paris, Belin.
- Fine Agnès, 1994, *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*, Paris : Fayard.
- (dir.), 1998, *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*. Paris, MSH.
- Schmoll Friedmann, 2003, « La nature blessée. La métaphore corporelle dans l'histoire des mouvements écologistes allemands », *Revue des sciences sociales*, 30, p.
- Garnier Emanuel, 2002, « La politique forestière de la monarchie et les catastrophes naturelles dans les Vosges aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », in Favier René (dir.), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, Grenoble : MSH-Alpes-Hesop.
- Judy-Ballini, Monique. 1999. « Dédommager le désir. Le prix de l'émotion en Nouvelle Bretagne », *Terrain*, 32, pp. 5-20.
- Lahire Bernard, 2001, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Lolive Jacques, 1997. « La montée en généralité pour sortir du NIMBY. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, 39, p. 109-130.
- Lefranc Sandrine et Lilian Mathieu (dir.), 2009, *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Licoppe, 2009, "Recognizing mutual 'proximity' at a distance: weaving together mobility, sociality and technology", *Journal of Pragmatics*, 41, 10, pp. 1924-1937.
- Lolive Jacques, 1997. « La montée en généralité pour sortir du NIMBY. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, 39, p. 109-130.
- Nahoum-Grappe Véronique. 2004. « Le jugement de qualité », in Véronique Nahoum-Grappe et Odile Vincent, *Le goût des belles choses*, Paris : MSH, pp. 1-8.
- Neveu Catherine, 2004, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, MSHS Poitiers, 2004, 20 (3), pp.89-101. <hal-00178129>
- Paperman, Patricia ; Ogien, Ruwen, 1995, *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris : Éditions de l'EHESS.

Rioux Jean-Pierre ; Sirinelli Jean-François, 1989, « L'affection de mémoire et l'embarras d'identité », in *Histoire culturelle de la France, IV, Le Temps des masses, le XX<sup>e</sup> siècle*, pp. 356-364.

Schmoll, Friedmann, 2003, « La nature blessée. La métaphore corporelle dans l'histoire des mouvements écologistes allemands », *Revue des sciences sociales*, 30, pp. 124-130.

Traini Christophe (dir.), 2009, *Emotions... Mobilisations !*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

2010, « Dramaturgie des émotions, traces des sensibilités. Observer et comprendre des manifestations anti-corrida », *ethnographiques.org*, n° 21, [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2010/Traini> (consulté le 17/09/2010).

---

<sup>i</sup> En anglais, le parrainage matériel se traduit par « *sponsorship* » ou « patronage », celui d'un enfant se dit « *fostering* ».